

LA POLITIQUE DE MANAGEMENT DU CEA DAM ÎLE-DE-FRANCE

La politique de management de la Direction des applications militaires du CEA (DAM), pour satisfaire les exigences de nos clients et les attentes de la société, s'appuie sur quatre axes :

PRODUIRE ET GARANTIR / MOTIVER / ANTICIPER / OPTIMISER

EN DÉCLINAISON DE CETTE POLITIQUE,
J'ATTENDS À MON NIVEAU DES RÉSULTATS CONCRETS CONCERNANT :

› Le respect des engagements pris avec les directions d'objectifs de la DAM, les autorités de contrôle et plus généralement nos partenaires ;

› La santé et la sécurité au travail des personnes ;

› La garantie qualité des produits livrés ;

› La conformité aux exigences légales et réglementaires et l'amélioration de nos performances énergétiques et environnementales en matière de gestion des substances dangereuses, des déchets, des rejets et de la préservation des ressources naturelles, entre autres ;

› La mise en œuvre d'une démarche de prévention des pollutions ;

› L'intégration des activités du centre DAM Île-de-France dans le tissu économique et social ;

› La participation de nos chercheurs aux activités de la communauté scientifique ;

› L'utilisation optimale des ressources mises à notre disposition ;

› L'optimisation de notre outil de travail.


Des objectifs sont définis, communiqués et déclinés afin que chacun s'approprie cette démarche. J'examine régulièrement l'atteinte de ces objectifs au travers d'indicateurs de suivi lors des Comités de direction du centre DAM Île-de-France et des Revues de direction.

La simplification de la cartographie des processus de la DAM se traduit pour le centre DAM Île-de-France par une révision du maillage de nos activités. Le présent manuel décrit l'approche retenue, notamment en ce qui concerne l'organisation de la direction pour le pilotage et la réalisation des projets et le pilotage des activités liées au maintien en condition opérationnelle et sûre et à la protection des personnes et des biens. La réflexion doit être poursuivie dans chacun des départements, afin d'améliorer

la lisibilité de notre système de management et de favoriser la dynamique d'amélioration continue.

Je m'engage à m'assurer que vous disposez des ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette politique, au déploiement des objectifs et à l'amélioration continue du système de management intégré.

Je demande à l'assistant qualité du centre DAM Île-de-France, en cohérence avec la Direction de la qualité et de la sécurité de la DAM, de s'assurer que les dispositions retenues dans ce manuel sont mises en œuvre et entretenues.



Pierre BOUCHET
Directeur du CEA DAM Île-de-France
mars 2014